

Cote du document:	<u>EB 2009/97/INF.6/Rev.1</u>
Date :	<u>28 septembre 2009</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-septième session
Rome, 14-15 septembre 2009

Pour: **Information**

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Propositions de projet/programme

1. Les propositions de projet/programme suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-septième session.

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Tchad: projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne (EB 2009/97/R.14/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don d'un montant de 12,595 millions de DTS à la République du Tchad pour financer le projet d'hydraulique pastorale en zone sahélienne. Lors de l'approbation du don, le Conseil a demandé des éclaircissements sur les points suivants: i) la pérennité des interventions dans le domaine de la santé et de l'éducation; et ii) la contribution limitée des bénéficiaires au budget du projet. Des réponses satisfaisantes ont été fournies aux membres du Conseil durant la session.

Mauritanie: programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (EB 2009/97/R.15/Rev.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don d'un montant de 3,856 millions de DTS et un prêt d'un montant de 3,856 millions de DTS à la République islamique de Mauritanie pour le programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières. Les Administrateurs pour l'Algérie, le Cameroun et les États-Unis ont exprimé leur vif soutien envers le programme; l'Administratrice représentant les États-Unis d'Amérique a demandé des renseignements quant à l'appropriation et à la concertation. L'Administratrice pour la France a soulevé les points suivants, inspirés par l'expérience de l'Agence française de développement (AFD) en Mauritanie: i) le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté est dépassé et n'accorde pas la priorité à l'agriculture; ii) l'AFD et le FIDA sont les seuls à investir dans le secteur agricole en Mauritanie; et iii) le développement des chaînes de valeur devrait se concentrer sur les dattes et le lait. Des réponses satisfaisantes ont été fournies aux membres du Conseil durant la session.

B. Afrique orientale et australe

Éthiopie: deuxième projet de développement des communautés pastorales (EB 2009/97/R.16/Rev.1)

4. Lors de l'approbation du prêt et du don, pour un montant total de 25,15 millions de DTS, pour le deuxième projet de développement des communautés pastorales, le Conseil d'administration s'est félicité de la collaboration constante avec d'autres partenaires du développement et du rôle positif joué par les ONG dans l'exécution du projet. Il a recommandé que tant les cofinanceurs que le gouvernement encouragent le personnel du projet et les bénéficiaires à entreprendre des visites durant la mise en œuvre, afin d'échanger des données d'expérience avec des projets d'investissement analogues dans la région, renforcent le mécanisme de S&E afin de répondre de manière adéquate au cadre de mesure des résultats et accroissent la synergie avec d'autres partenaires du développement dans un souci d'amélioration du partage des connaissances et de la gestion.

Madagascar: mémorandum du Président: proposition de prêt supplémentaire pour le projet d'appui au développement de Menabe et Melaky (EB 2009/97/R.17/Rev.1)

5. En ce qui concerne le mémorandum du Président pour Madagascar, le Président avait demandé que le projet soit évalué par les fonctionnaires pertinents du fait des

événements survenus récemment dans le pays. Cette évaluation n'étant pas terminée, l'examen du projet a été reporté à la quatre-vingt-dix-huitième session du Conseil d'administration, qui se tiendra en décembre.

Ouganda: programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts – prêt et don supplémentaires et modification de l'accord de financement (EB 2009/97/R.18/Rev.1)

Ouganda: programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires – prêt supplémentaire (EB 2009/97/R.19/Rev.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le prêt supplémentaire d'un montant de 11,60 millions de DTS et le don supplémentaire de 1,29 million de DTS à la République de l'Ouganda pour contribuer au financement du programme d'appui aux moyens de subsistance dans les districts (DLSP), ainsi que le prêt supplémentaire de 10,9 millions de DTS destiné au financement du programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires (CAIP). Les Administratrices pour le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont soumis par écrit des observations et indiqué qu'elles étaient en faveur du prêt. L'Administratrice représentant le Royaume-Uni a fait remarquer que, de manière générale, il serait utile que les membres du Conseil reçoivent les derniers rapports de situation sur les projets soumis au Conseil en vue d'un financement supplémentaire, comme c'est le cas actuellement pour les documents finals relatifs aux projets nouvellement conçus. L'Administratrice représentant les États-Unis a indiqué qu'il était nécessaire de suivre attentivement les activités de terrain relatives aux infrastructures rurales ainsi que les dépenses budgétaires, afin de garantir la durabilité, et de déterminer plus clairement les stratégies de retrait des programmes. Il a été confirmé que les deux interventions étaient parfaitement alignées sur le plan d'investissement stratégique des collectivités locales et que les questions de durabilité étaient traitées en renforçant les capacités du personnel au niveau des districts et des sous-comtés. Par ailleurs, bien que la réfection des routes de desserte communautaires entreprise par le Ministère des travaux pour les rendre praticables en toute saison entraîne une hausse considérable des coûts, elle diminue les besoins d'entretien.

Zambie: programme de promotion des petites agro-industries (EB 2009/97/R.20/Rev.1)

7. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 12,9 millions de DTS à la République de Zambie pour contribuer au financement du programme de promotion des petites agro-industries. L'Administratrice pour les États-Unis a soumis des observations par écrit et exprimé son appui envers le prêt. L'Administrateur représentant le Brésil a loué l'accent mis sur les petites agro-industries et noté l'occasion offerte par la restructuration actuelle du Ministère de l'agriculture et des coopératives. L'Administratrice pour le Royaume-Uni, qui s'exprimait également au nom des Pays-Bas, a noté qu'une vaste consultation s'était tenue dans le pays pendant la conception du programme, ce qui leur donnerait l'assurance que la structure administrative du programme jouerait un rôle bien défini, à savoir planifier, promouvoir, superviser et suivre les activités, plutôt que participer directement à la mise en œuvre d'une partie quelconque de la filière. L'Administratrice pour le Royaume-Uni a également noté la nécessité de fixer plus précisément des objectifs qualitatifs lors de la sélection de produits donnés et de la définition des plans d'intervention pour les filières.

C. Asie et Pacifique

Bangladesh: projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle (EB 2009/97/R.21/Rev.1)

8. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt d'un montant de 14,16 millions de DTS à la République populaire du Bangladesh pour financer le projet sectoriel participatif d'aménagement hydraulique à petite échelle. Lors de l'approbation du prêt, le Conseil s'est déclaré favorable à l'approche adoptée par le

projet aux fins d'harmonisation, et a demandé confirmation s'agissant des dérogations aux Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Il a été expliqué que les dérogations se rapportent à l'adoption des critères et procédures de la Banque asiatique de développement relatifs à la passation des marchés et au décaissement du prêt.

Pakistan: projet d'appui à l'optimisation des cultures (EB 2009/97/R.22/Rev.1)

9. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt d'un montant de 11,70 millions de DTS pour financer le projet d'appui à l'optimisation des cultures au Pakistan. Avant la session du Conseil, l'Administrateur pour la Suisse avait envoyé au Secrétariat des observations par écrit, auxquelles il a été répondu de manière jugée satisfaisante. Lors de l'approbation du projet, le Conseil a formulé des observations et demandé des éclaircissements au sujet des points suivants: i) prise en compte des sexes – y compris la formation et l'assistance technique destinées aux groupements de femmes – et indicateurs de suivi; ii) approvisionnement en intrants; iii) renforcement des capacités des organisations villageoises, utilisation des fonds renouvelables et, en particulier, nécessité d'assurer un suivi adéquat; iv) application à plus grande échelle; et v) atténuation et gestion des risques.

D. Amérique latine et Caraïbes

Brésil: projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (*Viva o semi-árido*) (EB 2009/97/R.23/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt d'un montant de 12,8 millions de DTS à l'État de Piauí de la République fédérative du Brésil pour financer le projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí (*Viva o semi-árido*). Le Conseil a félicité la Division Amérique latine et Caraïbes de la qualité du projet et des renseignements détaillés fournis dans le rapport de conception, qui décrivait clairement les activités prévues.

Équateur: projet de développement d'Ibarra-San Lorenzo (EB 2009/97/R.24/Rev.1)

11. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt d'un montant de 5,55 millions de DTS à la République de l'Équateur pour financer le projet de développement d'Ibarra-San Lorenzo qui était envisagé. Le FIDA a répondu aux questions et observations que les États-Unis et la Suisse avaient soumises par écrit avant la session du Conseil. Lors de l'approbation du prêt, les membres du Conseil ont mentionné: i) la coordination et le travail d'équipe entre le Gouvernement équatorien et le FIDA, qui avaient permis de faire en sorte que le projet soit conforme aux prescriptions constitutionnelles approuvées récemment; ii) l'importance de la coopération entre les initiatives bilatérales de développement dans la zone du projet et la nécessité de renforcer les capacités de coordination du Plan Équateur, afin d'atténuer les risques de dispersion des activités et de rivalité entre donateurs; et iii) la nécessité pour le FIDA d'assurer la supervision pour veiller à ce que son exécution du projet prévu ne sape pas la pérennité des réalisations ou le développement institutionnel du Plan Équateur.
12. Enfin, l'Administratrice pour les États-Unis a fait état de la nécessité d'un suivi constant pour veiller à ce que le Gouvernement équatorien s'acquitte de sa dette envers le FIDA, le pays ayant omis en décembre 2008 de procéder au remboursement prévu des intérêts sur des obligations privées.

Haiti: projet de développement de la petite irrigation (PPI-2) – don supplémentaire (EB 2009/97/R.25/Rev.1)

13. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don d'un montant de 3,65 millions de DTS au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) à la République d'Haïti pour le projet de développement de la petite irrigation et a loué la proposition pour sa pertinence et son caractère opportun. Lors de l'approbation du don, les observations ou questions suivantes ont été formulées: i) Les Administratrices représentant la France et les États-Unis ont réaffirmé l'importance

d'une coordination entre donateurs; ii) l'Administratrice pour l'Argentine s'est enquis de la participation des associations d'irrigants à la formulation des politiques; et iii) l'Administratrice pour la République bolivarienne du Venezuela a demandé comment l'expérience serait mise en pratique et quelles mesures étaient prévues pour parvenir à une utilisation efficace des ressources en Haïti. Les réponses ci-après ont été fournies: i) la coordination des activités sectorielles relatives à l'irrigation par le Ministère de l'agriculture était l'un des objectifs du projet; ii) le renforcement des capacités sera un processus ouvert à tous et tiendra compte des activités menées précédemment par le FIDA avec des organisations de base; et iii) l'amélioration de la gouvernance en Haïti est un objectif au cœur de la réforme du secteur public, et le Ministère de l'agriculture bénéficie d'un programme de renforcement des capacités d'une valeur de 5 millions d'USD financé par la Banque mondiale en vue d'améliorer les mécanismes de planification, d'administration et de gestion. Haïti est parvenu en juin 2009 au point d'achèvement au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, ce qui prouve que le pays est sur la bonne voie. En outre, les unités de gestion de projet du FIDA disposent de spécialistes en comptabilité et en passation des marchés qui sont supervisés et formés dans le cadre de la supervision directe assurée par le FIDA. Les comptes du projet sont par ailleurs vérifiés tous les ans par un auditeur externe.

**Mexique: projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca)
(EB 2009/97/R.26/Rev.1)**

14. L'Administrateur pour le Mexique a remercié la Division Amérique latine et Caraïbes pour tous les efforts déployés en vue de la conception et de la négociation du projet. Il a aussi mis en évidence le défi qui se pose au FIDA pour répondre aux besoins d'un pays à revenu intermédiaire comme le Mexique avec des instruments nouveaux, les avantages qu'il y a à cofinancer le projet avec le Fonds pour l'environnement mondial, l'incidence positive sur l'environnement et le ciblage des ruraux pauvres, en particulier les populations autochtones. Après avoir pris note des caractéristiques techniques du projet, l'Administratrice pour les États-Unis a demandé si le financement du FIDA était apparenté à un soutien budgétaire. Elle a aussi demandé de plus amples renseignements sur le recours au système national pour les questions financières et la passation des marchés. Il a été précisé que le financement du FIDA n'était pas apparenté à un soutien budgétaire: le FIDA finance certaines catégories de dépenses dans la zone du projet. Des éclaircissements ont été fournis quant au recours au système financier national, dicté par la solidité des institutions fiduciaires du Mexique (Nacional Financiera [NAFIN] et Ministère des finances). L'Administratrice pour le Royaume-Uni a fait part de la nécessité d'étudier la proposition formulée par l'Administrateur pour le Mexique visant à un renforcement des partenariats et a demandé de plus amples renseignements sur l'organisation du projet au sein de la Commission nationale des forêts, la répartition des terres au Mexique et l'aspect du projet relatif au changement climatique. Les Administrateurs représentant l'Argentine, le Brésil, le Guatemala et la République bolivarienne du Venezuela ont félicité la Division Amérique latine et Caraïbes pour cette nouvelle opération au Mexique.

**Paraguay: mémorandum du Président : proposition de financement supplémentaire pour le projet d'autonomisation des organisations de ruraux pauvres et d'harmonisation des investissements (Paraguay rural)
(EB 2009/97/R.27/Rev.1)**

15. L'Administratrice pour les États-Unis a exprimé son soutien à l'égard de la proposition de financement supplémentaire de 2 millions de DTS, tout en demandant des éclaircissements sur les points suivants: a) l'expérience tirée du projet en cours et b) les raisons pour lesquelles les contributions du gouvernement et des bénéficiaires n'avaient pas augmenté parallèlement au financement supplémentaire du FIDA. Il a été expliqué que des changements structurels au sein du gouvernement avaient entraîné des retards dans le démarrage du projet. Ce

problème avait été surmonté et se traduirait bientôt par une amélioration des décaissements. S'agissant du point b), il a été mentionné que l'objectif de la Division Amérique latine et Caraïbes était de limiter les coûts de transaction en réduisant au minimum les modifications apportées à la proposition de projet initiale, en particulier dans un pays très pauvre où cette contribution aurait été minime et aurait entraîné de nouveaux graves retards dans l'exécution du fait de la modification des allocations budgétaires du gouvernement. L'Administratrice représentant le Royaume-Uni a demandé une mise à jour sur l'état d'avancement de tous les projets pour lesquels un financement supplémentaire était demandé. Le Conseil a été informé que ces renseignements étaient disponibles sur le site web du FIDA; ils ne sont pas distribués aux Administrateurs pour éviter d'accroître le nombre déjà important de documents qui leur sont communiqués.

E. Proche-Orient et Afrique du Nord

Djibouti: mémorandum du Président: projet de développement du microfinancement et de la microentreprise – modification de l'accord de prêt (EB 2009/97/R.28)

16. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la modification de l'accord de financement relatif au projet de développement du microfinancement et de la microentreprise qu'il avait approuvé en décembre 2002. Ladite modification alignera le projet sur le programme de microfinancement national, ce qui renforcera son efficacité et son efficience. Le Conseil d'administration a souligné combien il importait de renforcer les capacités de l'Agence djiboutienne de développement social, compte tenu de son rôle clé dans les nouvelles dispositions institutionnelles.

Liban: projet de développement durable de l'agriculture dans les zones collinaires (EB 2009/97/R.29/Rev.1)

17. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt d'un montant de 2,6 millions de DTS et un don d'un montant de 0,4 million de DTS au Liban pour financer le projet de développement durable de l'agriculture dans les zones collinaires. En réponse à des questions, il a été précisé ce qui suit: i) le Plan vert est complètement autonome au sein du Ministère de l'agriculture et est responsable des petits lacs collinaires; ii) le Ministère de l'énergie et de l'eau couvre les grandes structures de gestion de l'eau dans le cadre du plan global de gestion de l'eau. Le Plan vert et le ministère se consultent en permanence.

Soudan: projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan (EB 2009/97/R.30/Rev.1)

18. Le Conseil d'administration a approuvé un don au titre du CSD d'un montant de 1,932 million de DTS à la République du Soudan, pour financer le projet de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique au Soudan. Il a loué l'accent mis par le projet sur un secteur clé pour l'atténuation de la pauvreté rurale et pris acte du partenariat entre le FIDA et le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs.
19. Conformément aux mandats législatifs des États-Unis concernant l'aide des institutions financières internationales (IFI) au Gouvernement soudanais, les États-Unis se sont déclarés opposés à la proposition de don en faveur du Soudan.

Gaza et Cisjordanie: mémorandum du Président: proposition de virement au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie du solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II) (EB 2009/97/R.31)

20. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la proposition visant à ce que le solde net restant dû au titre du projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie – Phase II (RDP-II) et, en outre, les fonds provenant de l'Office arabe pour les investissements et le développement agricoles soient virés au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie en vue d'une utilisation ultérieure conformément aux dispositions de la résolution 107/XXI portant création du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie.

Propositions de don

21. Les propositions de don ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-dix-septième session:

a) **Don au titre du guichet mondial/régional destiné à un centre international bénéficiant du soutien du GCRAI (EB 2009/97/R.34)**

L'Administratrice représentant la Belgique a demandé un complément d'information au sujet de l'engagement stratégique du FIDA avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Il a été décidé que ces renseignements seraient inclus dans la politique révisée en matière de dons devant être soumise au Conseil d'administration à sa session de décembre 2009.

Le don approuvé dans cette catégorie est le suivant:

Bioversity International: programme relatif aux méthodes d'évaluation de l'impact de la recherche agronomique pour le développement

Un don de 1 000 000 USD a été approuvé par le Conseil d'administration.

b) **Don au titre du guichet mondial/régional destiné à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI (EB 2009/97/R.35)**

i) Le don suivant a été approuvé au titre de cette catégorie:

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD): Development Marketplace 2009: l'adaptation au climat (DM2009)

Le Conseil a approuvé un don de 1 100 000 USD.

ii) Le Conseil a approuvé également le changement du bénéficiaire du don accordé au programme d'appui à la gestion des projets en Asie (APMAS), qui n'est plus le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) mais l'Institut asiatique de technologie (AIT).

c) **Don au titre du guichet mondial/régional au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CCD), pour le programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes – Deuxième tranche (EB 2009/97/R.36)**

Le Conseil a approuvé un don de 1 250 000 USD.

